

Rejoignez l'équipe chaleureuse et invitante de la ville de Bonaventure! Une région culturelle et agricole, entre mer et rivière, compte environ 2800 habitants, résidents au cœur de magnifiques paysages. La ville de Bonaventure offre un milieu de vie exceptionnel et des perspectives de carrière passionnantes. Elle a à cœur le bien être des employés et parmi ses valeurs, une orientation envers la famille.

Sous la supervision de la direction générale et trésorier, l'Inspecteur.trice en bâtiment joue un rôle terrain et central au sein de la ville de Bonaventure. Il ou elle s'assure d'accompagner et répondre aux besoins des citoyens, en respectant l'application des règlements appropriés.

VOTRE PROFIL :

- ★ Possède un DEC en aménagement du territoire et urbanisme ou l'équivalent.
- ★ Possède un minimum de trois (3) années d'expérience dans l'émission de permis, une expérience terrain ou une autre expérience pertinente à la fonction.
- ★ Communique professionnellement et clairement avec les citoyens avec tact, souplesse et diplomatie et fait preuve de jugement. Maîtrise l'art de la gestion du service à la clientèle et est orienté vers les résultats.
- ★ Respire de la rigueur, de la discrétion et de la minutie dans l'accomplissement de son Travail.
- ★ Fait preuve de proactivité, d'organisation et de planification dans la gestion de ses mandats.
- ★ Maîtrise la langue française orale et écrite et a un permis de conduire valide au Québec.

LIEU : Port d'attache à l'Hôtel de Ville de Bonaventure

STATUT : Temps plein, permanent. Poste syndiqué.

HORAIRE : Lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h, 35 heures/semaine. Assujettis à des horaires variables, selon les besoins opérationnels.

SALAIRE : 46 082,00\$ à 53 690,00\$, selon l'expérience.

AVANTAGES : Assurances collectives, fond de retraite, vacances et congés, selon la convention collective.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : le plus rapidement possible.

L'ENGAGEMENT:

- ★ Effectuer les inspections requises et la tournée du territoire, afin d'assurer la conformité en lien avec la réglementation d'urbanisme, le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées, des résidences isolées, de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, notamment.
- ★ Recevoir et répondre aux demandes d'informations citoyennes, sensibiliser, informer et accompagner les citoyens dans leurs démarches à suivre.
- ★ Participer à l'élaboration, l'actualisation et la mise en œuvre du plan d'urbanisme et de développement, évaluer et recommander des solutions en relation avec les défis d'urbanisme et d'environnement.
- ★ Maintenir un registre des dossiers de plaintes, demandes, suivis et être capable de les analyser et de les traiter. Expliquer et produire des états de situations sur le territoire.
 - ★ Travailler de concert et en collaboration avec d'autres départements pour l'applications des règlements municipaux, entres autres, le service des incendies, travaux publics, etc.
 - ★ Se perfectionne et assure une formation continue de ses compétences et connaissances et participe à divers comités, aux besoins.